



## Procès-verbal du Bureau Directeur, 7 décembre 2020 - Visio conférence

---

1.

**Présents :** AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Eric, GALLET Bernard, HARENT Eliane, KERNEIS Hervé, MOREL Carine, PEAN Patrick, RIPERT Alain, STOFFER Françoise

**Excusés :** COLOMBANI Frédéric, RENAUD Christine

**Participant :** CADEI Franck, MALFONDET Gilles, SOBIERAJ Daniel (CD 01), MOREAU Florian (pour la partie COC), JACQUET Pascale (pour la partie « Plan de relance de l'activité »)

### **PREAMBULE**

Alain Ripert ouvre la séance à 18h30.

Aménagement sur le dernier compte rendu du dernier BD (23/11/2020) :

- Point sur les finances : l'excédent de 20 000 € peut être utilisé en partie par les actions actées concernant l'exploitation du QVT
- Concernant les deux formations issues de l'exploitation du QVT : ces deux points ont fait l'objet de votes différents. La formation globale a été validée par toutes les personnes présentes ; l'accompagnement psychologique individuel a été sujet à une abstention.

Or ces deux précisions, le compte-rendu est validé.

Une discussion est lancée quant aux fonds liés aux OPCO. Nous disposons actuellement d'une somme d'environ 3800 € par an ; cette somme est insuffisante même si elle est à affecter aux formations individuelles, les formations collectives étant gérées différemment.

Les formations peuvent être financées de différentes manières :

- Utilisation du CPF par les salariés (s'ils le souhaitent)
- Augmentation par les fonds propres de la ligue

La deuxième option peut se mettre en place si nous disposons des demandes de formations souhaitées par les salariés en amont, de manière à organiser, planifier et prioriser selon les compétences des salariés et les projets de la ligue. A ce jour, les demandes de formation sont faites par opportunité qui se présentent : il est donc impossible de bâtir un plan cohérent.

Carine Morel indique qu'il existe peut-être d'autres solutions et se propose de travailler sur le sujet à l'aide d'un consultant avec lequel des échanges ont eu lieu.

## Reprise des compétitions

La reprise est actuellement annoncée pour le 15/12/2020 pour les mineurs.

Toutefois elle reste liée :

- à la confirmation de cette date lors des prochaines annonces gouvernementales
- à la réunion du ministère des sports et de la FFHB, qui aura lieu le 10 décembre 2020

La FFHB propose de faire des échanges avec les territoires sur ce point ; nous sommes en attente d'informations complémentaires.

Dans l'attente de davantage d'informations, Florian Moreau présente la proposition de plan de reprise territorial avec les lignes directrices envisagées selon l'état des lieux dressé et les incertitudes qui demeurent. Il détaille les priorités, les propositions et alternatives connexes en distinguant les catégories jeunes et adultes. Franck Cadei évoque la tenue des intercomités.

### Le BD échange sur les priorités à considérer pour la reprise.

Sur la base d'une reprise généralisée des entraînements jeunes début janvier, le BD valide le principe d'une reprise globale des compétitions jeunes le 23 janvier, avec possibilité d'anticiper des reports en cas d'accord mutuel.

De même pour les adultes à partir du 20 janvier : les compétitions pourraient reprendre intégralement le 27 février et par anticipation le 6 février avec une date de report pour les clubs qui le souhaitent.

Dans l'attente des prochaines annonces gouvernementales et des réunions de territoires, ces sujets seront étudiés lors du prochain CA (le 11/12), et une communication sera faite vers le 15/12.

## Accompagnement financier des clubs

La FFHB va faire le prêt PGE, et en décembre va proposer le remboursement des sommes correspondant aux licences et mutations non réalisées.

La ligue a déjà mis en place les aides suivantes

1. Distribution du bénéfice 2019 :  
60 000 €, sous forme d'avoir (250 € par club) et diminution des frais de gestion d'arbitrage pour 41 000 €
2. Diminution des factures liées aux licences  
Les factures liées aux licences, ont été diminuées de 10% par rapport à la saison sportive 2019/2020  
Quand un club a une forte diminution du nombre de licenciés, et qu'il en informe la comptabilité de la ligue, cette dernière régularise les appels de cotisations
3. Rééchelonnements du paiement des licences :
  - Pour les clubs n'ayant pas accepté la mensualisation des paiements des licences
    - Décalage des deux premiers appels d'acomptes
    - Le 3ème acompte non effectué
  - Pour les 107 clubs ayant accepté de payer mensuellement les licences (9 prélèvements mensuels et régularisation en juin) :
    - les 3 premiers acomptes ont été décalés d'un mois.

Ce qui est proposé comme aides complémentaires :

1. diminution de 3/9<sup>ème</sup> des engagements (non pratique des compétitions durant 3 mois sur les 9 prévus). Coût estimé pour la Ligue : 41 000 €
2. diminution de 3/9<sup>ème</sup> des frais d'arbitrage (non pratique des compétitions durant 3 mois sur les 9 prévus). Coût estimé pour la Ligue ; 20 000 €

Ces diminutions seront appliquées sur chaque facture. Ces aides sont imputables sur le budget 2020.

Il n'est pas, à ce jour prévu d'aide fédérale, mais un aménagement de la trésorerie, en attendant d'autres décisions.

## Plan de relance

Stéphanie Aurambout a initié une réunion de travail samedi 5 décembre ; étaient invités les membres du CA, les présidents des comités.

Il a été mis en avant une baisse de licenciés surtout sur les catégories suivantes :

- M12
- Baby hand
- dirigeants
- mais aussi une forte baisse des nouvelles licences

Les questions soulevées sont les suivantes : comment maintenir le lien avec les licenciés, comment faire revenir ceux qui n'ont pas renouvelé leur licence et comment attirer de nouveaux licenciés ?

A ce jour il y a un débat dans la région quant à la politique à mener sur les dépistages avant / après les fêtes, voire les deux.

Trois groupes de travail vont se mettre en place, avec 3 notions de temps différents (court, moyen et plus long terme) :

- travail sur les écoles : ce point d'entrée du Handball s'est fortement dégradé ces dernières années
- accompagnement des clubs vers une redynamisation
- création d'évènements afin de faire parler du Handball dans la presse, les écoles et les clubs

Pascal Jacquet va animer un groupe pour la mise en place de solutions à court terme :

- créer des supports afin d'aider les clubs à la mise en pratique sportive à distance, de simulations de réunion... Ces sujets peuvent se faire à partir du vécu sur le territoire.
- créer des supports pour la mise en place de séances, modules en extérieur avec le retour d'expériences de clubs
- support, mutualisation des expériences
- mutualisation des salariés (envoyer un salarié vers un club n'en disposant pas) ; à voir si la FFHB peut amener une aide financière sur ce point
- aider les clubs à communiquer, peut-être via la mise en place d'un kit de communication

La feuille de route devrait être prête pour vendredi, à minima les grands axes pour une mise en place rapide.

Ces temps de travail doivent être construits avec des salariés ligue, comités et/ou clubs, bénévoles.

Un appel à candidatures sera lancé dans lequel seront intégrés les comités : le compte rendu est en cours de rédaction.

## Ressources Humaines

Sauf consignes gouvernementales différentes, les salariés devraient reprendre normalement sur site dès début janvier 2021.

Les entretiens professionnels des salariés devraient être effectués avant les congés d'hiver.

Certains salariés pourraient être impactés par le plan de relance, avec une révision de leur partie de chômage partiel.

Pour donner suite au mail de M. Mani au BD, une réponse lui sera apportée dans la semaine. Une rencontre tripartite a eu lieu entre M. Mani, Alain Ripert et le médecin du travail : aucun retour ne sera fait, car le dossier est inscrit comme confidentiel par le médecin du travail.

Pour faire suite au mail de M. Brosset Eric aux salariés et mettant en cause David Fayollat en tant que membre du CSE, celui-ci envisage de démissionner.

Recrutement DGS : 1 entretien a eu lieu cette semaine, 3 autres sont prévus dans la semaine.

## Autres points

### LICENCES

De nombreuses anomalies ressortent quant à la qualification des joueurs. Ceci est dû essentiellement à deux points :

- les licenciés pensent être qualifiés à la date à laquelle le mail d'information est produit (au maximum, ce sera le lendemain)
- les clubs ne téléchargent pas les informations les quelques heures précédant les rencontres

Une évolution a été demandée de manière à faire apparaître la date de qualification sur la licence numérique et/ou le mail d'information (comme cela était fait préalablement).

### INTERPOLES MASCULINS

Trois sites ont été sollicités, en remplacement de Vaulx-en-- Velin.

La question est la suivante : quelles obligations sur les dates prévues ? Est-il possible de les modifier ? La question a été posée mais un changement pourrait être difficile car elles figurent sur un calendrier général.

La FFHB prendra les décisions à partir des dossiers reçus.

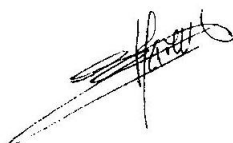
### INTERPOLES FEMININS

Le dossier est suivi par Christine Renaud et sera envoyé en début de semaine.

La FFHB est en cours de réflexion quant à l'organisation de ces compétitions.

**Fin de la réunion à 20h20**

Eliane HARENT, Secrétaire Générale

Handwritten signature of Eliane Harent in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Alain RIPERT, Président

Handwritten signature of Alain Ripert in black ink, featuring a stylized 'A' and 'R' followed by a long, sweeping horizontal line that curves upwards at the end.